



Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA

Hors-série n° 10 | 2016

L'origine des sites monastiques : confrontation entre la
terminologie des sources textuelles et les données
archéologiques

L'abbaye de Saint-André-le-Haut à Vienne. Origine et développement d'un monastère de moniales

Anne Baud, Nathanaël Nimmegeers et Anne Flammin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/14485>

DOI : 10.4000/cem.14485

ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Référence électronique

Anne Baud, Nathanaël Nimmegeers et Anne Flammin, « L'abbaye de Saint-André-le-Haut à Vienne. Origine et développement d'un monastère de moniales », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 10 | 2016, mis en ligne le 09 décembre 2016, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cem/14485> ; DOI : 10.4000/cem.14485

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

L'abbaye de Saint-André-le-Haut à Vienne. Origine et développement d'un monastère de moniales

Anne Baud, Nathanaël Nimmegeers et Anne Flammin

- 1 L'abbaye des moniales de Saint-André-le-Haut procède d'une importante vague de fondations monastiques qui caractérise la ville de Vienne à la fin de l'Antiquité tardive. Abandonnée à la Révolution, elle connaît plusieurs phases d'occupations depuis le haut Moyen Âge. Son implantation s'inscrit dans la trame urbaine antique. Peu documentée par les sources textuelles, l'abbaye de Saint-André-le-Haut constitue néanmoins un exemple rare d'abbaye féminine conservée en élévation. Il subsiste, en effet, des anciens bâtiments, l'église (XI^e-XIV^e siècle) et le cloître (XVII^e siècle), vendus comme biens nationaux et transformés en immeubles de rapport au début du XIX^e siècle (fig. 1).

Fig. 1 – Plan de Pierre Schneider, 1798



VIENNE, Bibliothèque municipale, ms. 10 (détail).

- 2 Désaffecté depuis une douzaine d'années, le site fait l'objet de fouilles archéologiques dans le cadre d'un chantier école de l'université Lyon 2¹. L'étude du bâti, conjuguée aux opérations de fouille, a mis en évidence trois grandes phases dans la construction de l'abbatiale et ses aménagements liturgiques ainsi que différents cimetières. Les recherches menées à l'intérieur de la nef ont permis de mettre au jour un petit édifice du VI^e ou VII^e siècle, que l'on peut très vraisemblablement mettre en relation avec le premier monastère.

Saint-André-le-Haut des origines à 1031 : approche historique (N. Nimmegeers)

La fausse donation d'Ansemond

- 3 Dans une charte confuse datée de la neuvième année du règne de Clotaire I^{er} (543), un certain Ansemond et sa femme Ansleubane demandent à leur fille Remille, dite Eugénie, de construire à Vienne un *monasterium* en l'honneur de saint André, comme ils ont eux-mêmes fondé un établissement dédié à saint Pierre hors des murs de la ville. Les époux donnent un courtil qu'ils tiennent en héritage situé devant la porte de Vienne, au lieu-dit Mars, pour établir le futur établissement. Celui-ci suivra la règle que saint Léonien avait introduite dans un autre monastère féminin que dirige l'abbesse Eubone, sœur d'Ansemond ou d'Ansleubane. Les donateurs précisent que Remille a passé sa jeunesse dans cette institution et font de l'Église de Vienne l'héritière de Saint-André². Le 3 mars 831, un diplôme de Louis le Pieux restitue le *monasterium* Saint-André-le-Bas à

l'archevêque Barnard en invoquant l'autorité de la charte d'Ansemond qui le plaçait sous la tutelle permanente des évêques de Vienne³.

- 4 Pour certains érudits, Ansemond et sa femme fondent donc Saint-Pierre, puis Saint-André-le-Bas dont Remille devient abbesse, tandis qu'Eubone dirige Saint-André-le-Haut, établi auparavant par saint Léonien. Ces auteurs suivent en cela la *Chronique* d'Adon, rédigée vers 870, qui qualifie au passage Ansemond de duc⁴. Au début du VI^e siècle, Vienne accueillerait ainsi trois établissements réguliers, deux féminins et un masculin, contrôlés par une seule et même famille. D'autres historiens de Vienne pensent que la charte d'Ansemond prévoit simplement la construction de Saint-André-le-Haut⁵. Tous s'accordent sur la fiabilité globale du document, dans la mesure où Louis le Pieux le confirme au début du IX^e siècle.
- 5 Beate Schilling a reconsidéré cette hypothèse de départ. Selon elle, la donation d'Ansemond est un faux fabriqué par Adon ou son entourage à partir d'un acte authentique. Donné à la fin du V^e siècle ou du début du siècle suivant et non en 543, celui-ci ne concerne que Saint-André-le-Haut, monastère féminin qui reste à construire à l'intérieur de l'enceinte réduite. En 831, l'archevêque Barnard présente cette donation authentique à Louis le Pieux pour rétablir ses droits sur un autre monastère, dédié lui aussi à André, mais de construction plus tardive, Saint-André-le-Bas⁶.

Saint Léonien et la fondation de Saint-André-le-Haut

- 6 Selon la *Vie de saint Oyend*, Léonien est un captif originaire de Pannonie. Cette assertion s'inspire de la *Vie de saint Martin* racontant la capture de l'apôtre de la Gaule dans cette région. Sa valeur historique paraît donc douteuse. La suite du récit, en revanche, ne pose pas de problème de fiabilité. L'hagiographe explique que Léonien est un proche de l'abbé de Condat Oyend (mort vers 518), auquel il offre un scapulaire. Il vit d'abord en reclus à Autun puis s'installe à Vienne dans une *cellula*, d'où il dirige à la fois une petite communauté masculine et un *monasterium*, situé à l'intérieur de la ville, comptant plus de soixante moniales⁷. Ce récit atteste l'historicité de Léonien et ses liens avec le monachisme jurassien.
- 7 Son épitaphe, gravée au X^e siècle sur un sarcophage du VI^e siècle, n'apporte pas d'élément supplémentaire, car elle reprend presque point par point le texte de la *Vie de saint Oyend*. Elle insiste sur les origines danubiennes du défunt pour établir la comparaison avec Martin⁸. Un autre récit, la *Vie de saint Léonien* rédigée vers 1240, fournit au contraire une foule d'informations. D'après ce texte, Léonien naît à Vienne de parents nobles, devient ermite puis se fait moine à Saint-Marcel, abbaye détruite depuis par les Goths. Le même document précise que son corps repose à Saint-Pierre de Vienne⁹.
- 8 Ce dossier redondant et parfois contradictoire montre que Léonien, né probablement vers 450, entame sa carrière de reclus à Autun mais ne reste pas dans la cité, peut-être en raison de sa trop grande rigueur. Il se rend à Vienne à la fin du V^e siècle ou au début du VI^e siècle et fonde un ermitage dans les zones de collines proches des remparts. Sa présence attire des disciples qui organisent autour de sa cellule un petit monastère placé sous son autorité. Il ne faut pas identifier cette première communauté avec Saint-Pierre, malgré la présence de l'épitaphe de Léonien dans l'église à compter du X^e siècle. Cet édifice, en effet, ne devient un monastère que vers 550. Le premier monastère de Vienne correspond plus probablement à l'église citée sous le vocable de Saint-Marcel dans un diplôme de la fin du

IX^e siècle. Celle-ci se trouve au pied de la première enceinte du Haut-Empire, donc forcément hors de la ville, à proximité de la route de Grenoble. Cette localisation, qui correspond aux descriptions de la *Vie de saint Oyend* et de la *Vie de saint Léonien*, semble adaptée pour un ermitage, puisqu'à la fois éloignée de la ville et au contact d'une voie de passage.

- 9 Fort de son succès, Léonien élabore une règle qui prend son nom et fonde un monastère féminin. Ansemond joue probablement un rôle important dans cet épisode. Sa correspondance avec Avit dessine en effet le portrait d'un aristocrate proche à la fois du pouvoir burgonde et des milieux épiscopaux¹⁰. De plus, sa sœur ou belle-sœur Eubone obtient l'abbatiate du nouvel établissement, tandis que sa fille Remille, certainement très jeune, devient moniale sous l'autorité de sa tante. Ces éléments font penser à une fondation familiale qui pourrait correspondre à l'église Sainte-Blandine, attestée au IX^e siècle à environ 200 mètres au nord de Saint-Marcel, à l'est de la colline de Pipet, mais à l'intérieur de l'enceinte du Haut-Empire. Ce monastère périlite sans doute assez rapidement puisque la *Vie de saint Oyend* ne connaît qu'une seule communauté féminine au début du VI^e siècle, qu'elle localise loin de la cellule de Léonien, mais à l'intérieur de Vienne, soit à l'abri de l'enceinte tardive.
- 10 Cette description correspond à Saint-André-le-Haut. La charte authentique dont s'inspire la fausse donation d'Ansemond montre qu'il s'agit d'une seconde fondation familiale, destinée cette fois-ci à promouvoir Remille. Saint-André prospère sans doute rapidement sous la règle de Léonien à en croire les chiffres de la *Vie de saint Oyend*. Le monastère bénéficie peut-être aussi d'un transfert de moniales, ce qui expliquerait le déclin rapide de la première abbaye féminine, confiée à Eubone. Plusieurs épitaphes conservées à Saint-Pierre confirment d'ailleurs l'existence de moniales à Vienne au plus tard au tout début du VI^e siècle. Celle d'Ananthilde, décédée en 508-509, contient peu d'informations spécifiques¹¹. En revanche, celle de Celsa, morte le 4 mars 518, décrit une femme qui choisit le célibat par vocation chrétienne et dispose de son vivant d'une autorité, présentée d'ailleurs comme un signe d'humilité, sur des compagnes qui l'entourent¹². Il s'agit sans aucun doute d'une supérieure, peut-être une des premières abbesses de Saint-André-le-Haut. En effet, Celsa et Ananthilde pourraient provenir de cet établissement situé à l'intérieur de l'enceinte réduite de Vienne et par conséquent privé de fonction funéraire en raison d'une application stricte du droit romain.

L'évolution de Saint-André-le-Haut jusqu'au début du XI^e siècle

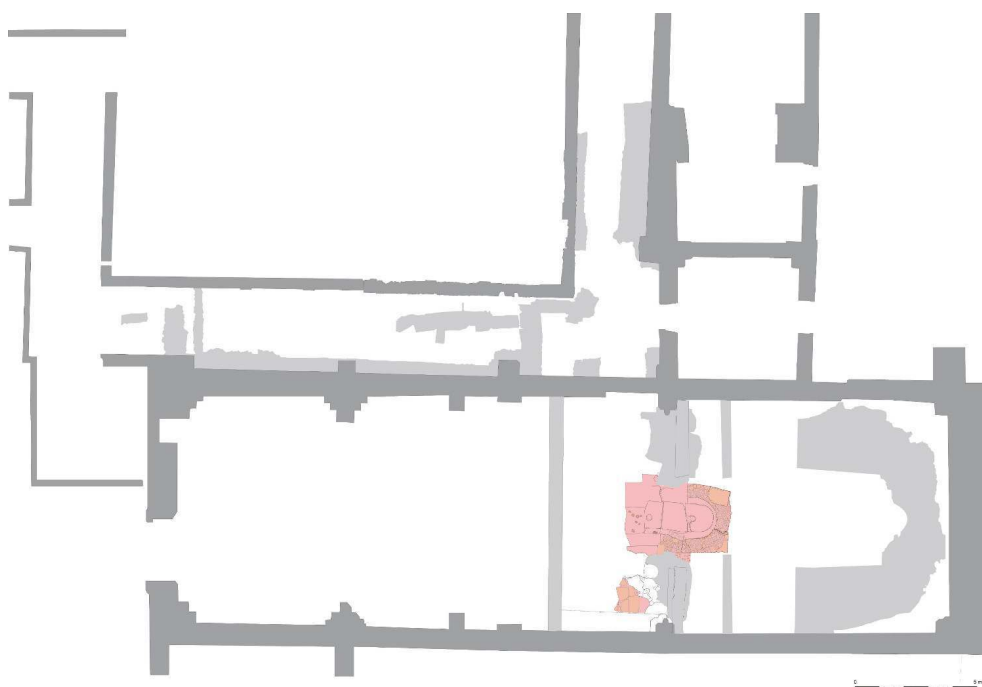
- 11 La *Vie de saint Clair* (BHL 1825) présente un tableau du monachisme viennois au milieu du VII^e siècle. Selon ce récit, le *monasterium* Saint-André-le-Haut compte alors cent pensionnaires¹³. Il faut rejeter cette assertion fantaisiste, car ce récit, élaboré au plus tôt à la fin du X^e siècle, constitue un programme de réforme monastique et non une description fidèle de la situation à l'époque mérovingienne. En conséquence, il faut admettre que l'histoire de Saint-André-le-Haut échappe à toute analyse jusqu'en 815. À cette date, Louis le Pieux restitue ce qui n'est plus qu'une *cellula* à l'archevêque Barnard (810-842)¹⁴. L'établissement échappe pourtant à la tutelle archiépiscopale avant le 28 octobre 875. Charles le Chauve confirme alors avoir procédé à un échange avec l'*abbatia*, désormais sous le contrôle de Boson, beau-frère du roi et comte de Vienne¹⁵. Celui-ci en conserve certainement la jouissance pendant son règne (878-881), puis la transmet à son fils Louis (890-927).

- 12 La tradition prétend que l'abbaye souffre ensuite des déprédations hongroises. Il faut rejeter cette légende, car aucune source ne porte la trace d'un tel événement. De plus, Saint-André-le-Haut est un établissement modeste et difficilement accessible, ce qui rendrait tout assaut assez illogique. Il reste sans aucun doute soumis à l'autorité royale jusqu'en août 1031. Rodolphe III (993-1032) et son épouse Ermengarde installent alors des moniales de Saint-Césaire d'Arles dans le *monasterium*, sur le conseil de l'évêque Mallen de Grenoble et de l'abbé Odilon de Cluny. Ils restaurent à cette occasion le temporel de l'établissement, lui accordent l'immunité et le soumettent aux archevêques de Vienne¹⁶.

Étude archéologique : Saint-André-le-Haut, une fondation de l'Antiquité tardive (A. Baud et A. Flammin)

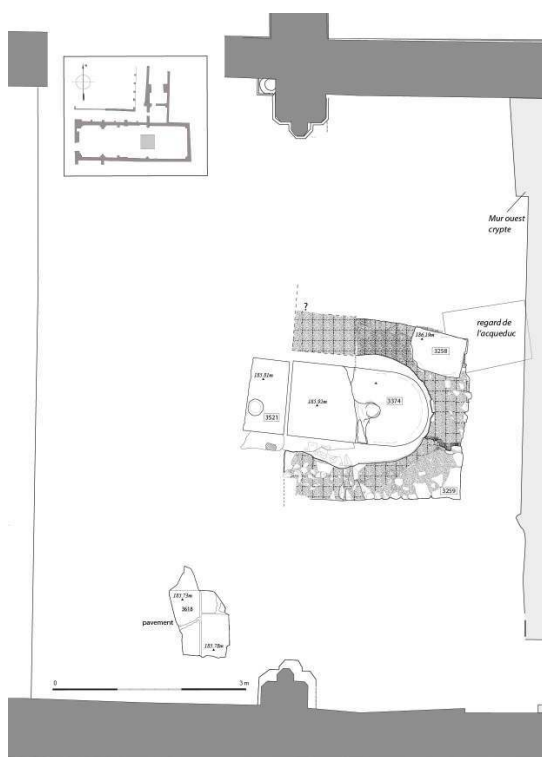
- 13 Le site de l'abbaye des moniales de Saint-André-le-Haut se développe à flanc de colline entre la rivière de la Gère au nord et la colline de Pipet au sud. Celle-ci, entièrement aménagée à l'époque romaine par une série de cinq terrasses où passent les aqueducs¹⁷, présente en son sommet un ou plusieurs temples. Au sud-ouest de l'abbatiale, se trouve également le théâtre antique qui s'adosse contre le flanc de la colline. Cette topographie urbaine contraint le monastère à s'établir sur les deux dernières terrasses que l'on peut supposer correspondre à l'emplacement du courtil d'Ansémond. Au VI^e siècle, ce lieu en périphérie du centre urbain, mais à proximité de bâtiments monumentaux et édilitaires, est, à l'instar des grandes villes antiques, un emplacement disponible, propre à accueillir de nouveaux édifices et des jardins.
- 14 En 1753, selon C. Charvet, « les dames de l'abbaye » découvrent, lors de la restauration du mur de l'enclos, des blocs d'architecture en marbre, des sculptures et une inscription, aujourd'hui perdue, d'un temple de Mars¹⁸. Celle-ci confirme dès lors aux yeux des historiens des XIX^e et XX^e siècles la charte de fondation de l'abbaye au lieu-dit de Mars.
- 15 Le premier édifice que l'on peut rattacher au premier monastère a été retrouvé au centre de l'église actuelle (fig. 2).

Fig. 2 – Emplacement des vestiges tardo-antique dans l'abbatiale et le cloître



Dessin équipe de fouille

- 16 Il a été construit sur la quatrième terrasse depuis Pipet. Orienté et de modestes dimensions, il est très précisément établi sur un niveau remblayé compensant une large fosse creusée dans les remblais antiques contre le mur nord du deuxième aqueduc retrouvé en fouille. Ce remblai, comportant du mobilier céramique du ^v^e siècle, s'étend jusqu'au mur de terrasse nord et correspondrait au nivellement précédant la fondation du monastère. Ce petit édifice, daté de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge, n'est actuellement que partiellement fouillé¹⁹ : seul le chevet a été dégagé au cours des dernières campagnes. L'abside, très légèrement trapézoïdale et relativement profonde, est inscrite dans un mur droit de 2,50 m de long. Les murs latéraux sont inégalement conservés : le mur sud est préservé sur sa longueur totale, soit 2,80 m, tandis que celui du nord, excepté le bloc d'angle qui verrouille le regard d'un des aqueducs, est détruit (fig. 3).

Fig. 3 – Petit édifice vi^e-vii^e siècle. Plan du chevet

Dessin équipe de fouille

- 17 L'ensemble des matériaux utilisés dans la construction provient de remplois antiques. Les angles du chevet sont renforcés par deux blocs de coin et les murs sont édifiés en moellons calcaires, débités grossièrement et soigneusement maçonnés en assises régulières. Celles-ci sont largement jointoyées avec un mortier argileux structuré de fragment de terre cuite. Le parement extérieur du mur oriental est recouvert d'un badigeon blanc, alors que l'intérieur de l'abside est protégé par un enduit de chaux lié au mur par un mortier de tuileau (fig. 4).

Fig. 4 – Petit édifice VI^e-VII^e siècle. Vue du chevet

Cl. équipe de fouille

- 18 Deux grandes dalles provenant des sites antiques voisins forment le sol intérieur du chevet. Nos hésitations portent encore sur la nature du remploi, notamment à l'est, où la première dalle (2,10 m x 1,13 m) adopte imparfaitement la courbe absidale : s'agit-il d'un orthostate du théâtre antique très proche et retaillé *in situ* ? Sa limite occidentale correspond à l'épaule de l'abside. La seconde dalle, de même largeur, est amputée sur sa longueur, sans doute lors de la destruction du monument, de telle sorte qu'elle ne mesure que 0,63 m de long. Elle est placée à la suite de la première et constitue une sorte de chœur avancé dans la nef. La dalle orientale est chanfreinée : la partie biseautée était peinte en rouge comme en témoignent encore des traces de pigments. Deux cavités de faible profondeur, aménagées en surface du sol dans l'axe de l'abside, suggèrent l'installation de mobiliers liturgiques : la première placée au centre de l'abside a pu servir au pied d'un reliquaire et le second, situé en avant, pourrait correspondre à l'emplacement d'un autel (fig. 5).

Fig. 5 – Petit édifice VI^e-VII^e siècle. Vue du chevet, détail

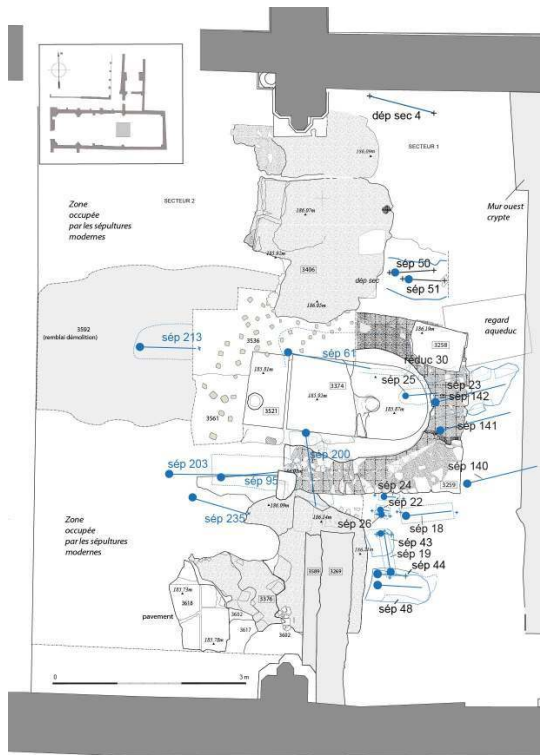
Trou ménagé *in situ* dans la dalle de la travée de chœur afin d'accueillir un support de table d'autel (?).
Cl. équipe de fouille

- 19 L'ignorance complète du plan et des limites de la nef interdit aujourd'hui d'aller plus loin dans la restitution des espaces liturgiques de l'édifice. Néanmoins, à l'ouest, le dégagement des dernières inhumations, appartenant au cimetière paroissial de l'église dans son état moderne, laisse apparaître un niveau de destruction provenant de l'édifice. Il est possible que ce niveau masque des vestiges subsistants de la nef. De même, au nord de l'édifice, sur la terrasse inférieure qui correspond à l'angle de la galerie sud-est du cloître médiéval, un autre niveau de destruction, comprenant de nombreux lapidaires mêlés à de la céramique médiévale, atteste de la démolition au cours du XI^e siècle d'un bâtiment tardo-antique. Si, dans l'état actuel des recherches, nous ne pouvons établir avec certitude que ce remblai provienne du petit édifice à abside, il correspond néanmoins à la destruction d'un bâtiment qui lui est contemporain.
- 20 L'interprétation de l'édifice est plus délicate, mais trouve une série d'éclaircissements dans les quelques rares comparaisons possibles et dans les aménagements ultérieurs. Cela ne peut être l'église abbatiale en raison de ses dimensions. Son plan le rattache à de petits monuments tels qu'un mausolée ou plus vraisemblablement une chapelle. L'attention particulière dont cet édifice fait l'objet quelques siècles plus tard, incite à penser qu'il accueille un corps saint ou des reliques. On peut citer la chapelle d'Asterius à Carthage, datée du V^e ou VI^e siècle²⁰, ou encore la chapelle Saint-Pierre-et-Paul de Meinier en Suisse, édifiée entre le VI^e et le VII^e siècle²¹, et, enfin, l'abside empâtée de l'enclos de Saint-Césaire d'Arles, datée de la même période²². La « chapelle » est probablement abandonnée et ruinée au cours de l'époque carolingienne comme semble l'indiquer le résultat des recherches archéologiques. Il existe, en effet, un hiatus dans l'occupation du site entre la fin de l'Antiquité et l'an Mil²³, sachant toutefois que nous raisonnons uniquement sur le secteur fouillé. Mais rappelons que c'est également durant cette période que le diplôme de Louis le Pieux cite le monastère sous le terme de *cellula*. Certes, on ne connaît guère la

réalité des faits : qu'en est-il de l'occupation des lieux durant cette période ? Que doit-on entendre par le terme *cellula* ?

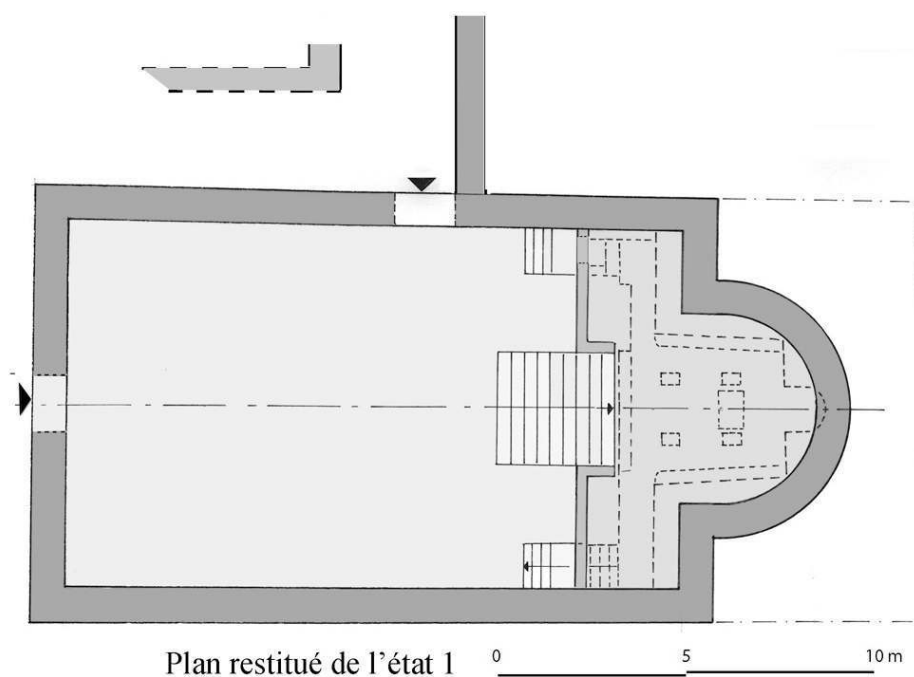
- 21 L'édifice ruiné semble connaître un regain d'intérêt pendant une courte période à la fin du X^e ou au début du XI^e siècle. Un cimetière, en effet, s'implante sur l'édifice et ses abords. Bien que nous n'ayons pas ses limites, l'organisation des sépultures met en évidence la forte attraction qu'exercent les ruines de l'édifice, plaidant ainsi en faveur d'une ancienne chapelle funéraire (fig. 6).

Fig. 6 – Sépultures (fin du X^e-début XI^e siècle) sur le petit édifice ruiné



Dessin équipe de fouille

- 22 L'abandon du cimetière semblerait correspondre à l'arrivée des moniales de Saint-Césaire d'Arles. Le site est alors réaménagé, mais sans que l'on puisse encore proposer une hypothèse satisfaisante : de fortes maçonneries (fondations de mur ?) sont placées de part et d'autre de la petite abside, alors qu'un sol, sans doute un plancher sur piquets, est installé devant les grandes dalles du sanctuaire. Cette mise en valeur de l'ancien édifice, probablement effectuée à l'initiative des moniales, est de faible durée. Pour des raisons que l'on ignore, mais sans doute liées aux nécessités de la vie liturgique et conventuelle, les ruines de la chapelle sont entièrement remblayées. Un nouveau projet se traduit alors par la construction d'une église à nef unique s'achevant à l'est par une abside élevée au-dessus d'une crypte. Celle-ci se trouve très précisément au même niveau et dans l'axe de l'ancienne chapelle. La nouvelle crypte et les reliques qui y sont déposées hériteraient alors de la fonction mémorielle de la chapelle funéraire qui n'a pu être conservée (fig. 7).

Fig. 7 – Plan de l'église abbatiale, XI^e siècle

Dessin G. Charpentier

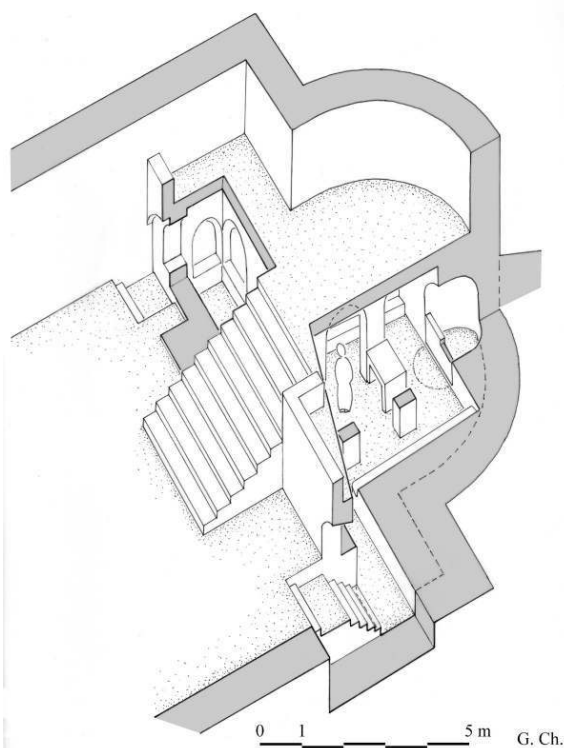
- 23 Cette crypte, non renseignée par les textes et mise au jour au cours des fouilles, est de très petites dimensions. Accessible uniquement par un escalier droit placé au sud de la nef, elle était très probablement réservée à la dévotion privée des moniales : on peut restituer deux lieux destinés à l'exposition des reliques. Le premier correspond à l'absidiole construite très précisément dans l'axe de l'abside de la première chapelle (fig. 8) ; fermée par une barrière d'après les négatifs conservés au sol, elle était probablement précédée par une table d'autel.

Fig. 8 – Église abbatiale du XI^e siècle construite dans l'axe du petit édifice



Cl. équipe de fouille

- 24 Le deuxième espace était situé au nord, à l'opposé de l'escalier, et devait être accessible, selon notre hypothèse, depuis une *fenestella* ouverte sur la nef (fig. 9).

Fig. 9 – Restitution de la crypte, XI^e siècle

Dessin G. Charpentier

- 25 Si les traces du premier monastère des moniales de Saint-André-le-Haut restent modestes, l'archéologie a cependant montré que le site accueillait dès les VI^e-VII^e siècle la construction d'une chapelle funéraire, que l'on peut rattacher à la fondation d'Ansemond ou tout du moins au premier développement de l'abbaye. Cet édifice reçoit la sépulture ou les reliques d'un personnage considéré comme suffisamment saint pour que la mémoire du lieu franchisse les siècles, au-delà de l'abandon de la chapelle. Celle-ci, élevée en milieu extérieur, ne devait pas être très éloignée des bâtiments destinés aux moniales, mais aucune structure ne peut être attribuée actuellement de manière certaine à un édifice conventuel ou à l'église abbatiale.
- 26 La poursuite des recherches sur le site s'avère aujourd'hui essentielle afin de mieux cerner l'organisation de l'espace monastique à Saint-André-le-Haut, depuis l'Antiquité jusqu'au XI^e siècle. Dans cette perspective, la confrontation des sources écrites avec les données issues des fouilles paraît d'autant plus pertinente que les textes et l'archéologie se répondent presque strictement d'un point de vue chronologique. En outre, elle semble utile pour cerner la configuration et les usages des lieux conventuels du haut Moyen Âge. Le site de Saint-André-le-Haut met d'autant plus en évidence la méconnaissance quasi absolue de ces aspects qu'il s'agit d'une abbaye féminine.

NOTES

1. La fouille est placée sous la codirection d'A. Baud, M. Zannettacci (Service archéologique de la ville de Vienne) et, depuis 2011, d'A. Flammin (CNRS).
2. Donation d'Ansémond (543), éd. J. MABILLON, *De re diplomatica*, 6, Paris, 1709, n° 3, p. 463. Sur les différentes versions et la transmission de ce texte, voir P. AMORY, « The textual transmission of the Donatio Ansemundi », *Francia* 20-1 (1993), p. 163-183.
3. Diplôme de Louis le Pieux (3 mars 831), éd. PL, 104, col. 1194.
4. *Sancti Adonis Viennensis Chronicon in sex aetatis divisum*, éd. PL, 123, col. 111b et 111c. Alain Dubreucq et Nathanaël Nimmegeers préparent une édition critique de ce texte.
5. Voir la mise au point historiographique dans F. DESCOMBES, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, t. 3, Paris, 1986, p. 27.
6. P. AMORY, « The textual transmission » ; B. SCHILLING, « Ansemundus dux, das Ende des Burgunderreichs und der Senat von Vienne », *Archiv für Diplomatik*, 46 (2000), p. 1-45.
7. *Vie de saint Oyend*, éd. et trad. F. MARTINES, *Vie des pères du Jura*, Paris, 2004, p. 376-379.
8. *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, éd. R. FAVREAU (dir.), Paris, 1990, t. 15, n° 130, p. 132-134.
9. *Vie de saint Léonien*, éd. J. VAN DER STRAETEN, « Vie arrageoise de saint Léonien, abbé de Vienne en Dauphiné », *Analecta Bollandiana*, 90 (1972), p. 134-135.
10. *Aviti Epistulae*, dans *Alcimi Ecdicii Aviti Viennensis episcopi epistulae homiliae carmina*, éd. R. P EIPER, MGH, AA, 6-2, Berlin, 1883, n° 55, p. 83-84 (490-518) ; n° 80, p. 93-94 (490-518) ; n° 81, p. 94 (490-518).
11. *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la renaissance carolingienne*, t. 15 (*Viennoise du Nord*), éd. F. DESCOMBES, Paris, 1985, n° 78 (508-509).
12. *Recueil des inscriptions chrétiennes...*, *ibid.*, n° 82, p. 351-356.
13. *Vie de saint Clair*, AS, janvier, 1, 1643, p. 55. Pour la datation de ce texte, voir N. NIMMEGEERS, *Évêques entre Bourgogne et Provence. La province ecclésiastique de Vienne au haut Moyen Âge (V^e-XI^e siècle)*, Rennes, 2014, p. 255-257.
14. Diplôme de Louis le Pieux (19 janvier 815), éd. E. BALUZE, *Capitularia*, 2, Paris, 1677, 2, col. 1404-1405.
15. *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, éd. G. TEISSIER, Paris, 1952, 2, n° 386, p. 365-366 (entre le 9 septembre 869 et le 28 octobre 875).
16. Diplôme de Rodolphe III (25 août 1031), éd. T. SCHIEFFER, MGH, *DD Burg.*, Munich, 1977, n° 125, p. 298-300.
17. Si plusieurs tronçons ont été reconnus durant le XIX^e siècle à l'est de l'abbaye, les fouilles ont mis en évidence deux aqueducs et une terrasse antique.
18. C. CHARVET, *Mémoire pour servir à l'histoire de l'abbaye royale de Saint-André-le-haute de Vienne*, 1769, éd. P. Allut, Lyon, 1868.
19. La partie occidentale de l'édifice a été largement perturbée par le cimetière moderne et paroissial de Saint-André-le-Haut. La fouille des sépultures a considérablement ralenti la progression du dégagement des éventuelles structures conservées.
20. N. DUVAL et A. LÉZINE, « La chapelle funéraire souterraine dite d'Asterius à Carthage », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 71 (1959), p. 215-310.
21. J. TERRIER, « Meinier. Les fouilles archéologiques de l'église Saints-Pierre-et-Paul », *Genava*, 52 (2004), p. 215-310.

22. J. GUYON et M. HEIJMANS, *L'Antiquité tardive en Provence, IV^e-VI^e siècle : naissance d'une chrétienté*, Arles, 2013.

23. Il semblerait que le lieu ne soit pas occupé avant l'an Mil, mais il reste à vérifier que l'église du XI^e siècle ne reprend pas des fondations plus anciennes.

AUTEURS

ANNE BAUD

Université Lyon 2, UMR ArAr 5138

NATHANAËL NIMMEGEERS

CIHAM, UMR 5648

ANNE FLAMMIN

CNRS, UMR ArAr 5138